apmsl

Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire

Je deviens adhérent...

Je choisis d'adhérer à l'APMSL pour

Améliorer les services proposés à mes patients

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Créer des alliances dans un objectif de développement et d'**amélioration continue des services proposés à mes patients** ;
- **Innover** en agrégeant les intérêts des membres.

Prendre part à la vie associative de l'APMSL

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Participer à la définition du **projet associatif** ;
- Défendre les **intérêts communs** de tous les membres ;
- Partager une **aventure humaine** avec les salariés de l'APMSL.

Faire connaitre l'exercice coordonné

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Faire partie d'une **communauté d'intérêt** qui valorise l'exercice coordonné pluriprofessionnel auprès des instances régionales et nationales ;
- Valoriser son appartenance au **réseau** auprès de ses partenaires, financeurs, collaborateurs et usagers ;
- **Être visible au-delà de son territoire.** Pour relayer les attentes des professionnels de santé exerçant en équipes de soins primaires, notamment en Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), l'APMSL participe à de nombreuses instances régionales et départementales des Pays de la Loire. **Elle relaie également les attentes de ses adhérents au niveau national au sein d'AVECSanté, ainsi qu'à l'EHESP.**

Bénéficier d'une expertise sur différentes thématiques

(Juridique, santé publique, système d'information, financement, projet immobilier, coordination…)

Adhérer à l'APMSL permet de :

- Bénéficier d'un **accompagnement adapté, tout au long de la vie de la MSP,** via le programme d'actions de l'APMSL ;
- Accéder à des **outils régulièrement mis à jour** (près de 200 outils) ;
- Gagner du temps sur sa **veille professionnelle** (appels à projets, actualités du secteur, questions juridiques…) ;
- Faire des **économies de temps et d'argent** (le coût moyen d'un consultant expérimenté peut varier de **600 et 1 200 € par jour**).

Bénéficier d'un partage d'expérience avec les autres adhérents

Adhérer à l'APMSL permet de :

- **Echanger sur son quotidien** et ses problématiques concrètes avec les autres membres (90 équipes adhérentes, des milliers de professionnels de santé) ;
- Se sentir **moins seul** (groupes locaux des coordinateurs, leaders) ;
- Trouver des conseils pertinents auprès des adhérents et en délivrer à d'autres ;
- **Agir et progresser ensemble.**

Formulaire d'adhésion sur www.apmsl.fr

L'adhésion à l'APMSL est réservée exclusivement aux professionnels de santé souhaitant créer une Equipe de Soins Primaires et aux équipes constituées et reconnues des **Pays de la Loire.**

Nos actions

Réunions d'information

Des moments, le plus souvent en visioconférences, pour apprendre, s'informer et partager des expériences de terrain entre professionnels.

Ma MSP en pratique

Des rendez-vous en présentiel, pour découvrir des outils et bénéficier de conseils et de partage.
Réservé aux adhérents.

Boite à outils

Plus de 200 outils disponibles sur le site de l'APMSL pour faciliter la mise en œuvre du projet de santé, la gestion et le travail des équipes de soins primaires.
Réservé aux adhérents.

Ateliers d'écriture

Trois ateliers d'écriture pour élaborer un projet de A à Z avec apports de méthodologie, notions de base et retours d'expériences : « Devenir une MSP » et « Protocole pluriprofessionnel ».
Réservé aux adhérents.

Réseau des coordinateurs

Le réseau est dédié principalement aux coordinateurs de MSP, il est organisé sous forme de rencontres régionales et de groupes locaux et permet aux équipes d'échanger sur l'actualité nationale et régionale et de partager des expériences, outils.
Réservé aux adhérents.

Réseau team leaders

Le réseau est dédié aux leaders (nouveaux, historiques, désignés, volontaires et ou qui ne se nomment pas leaders mais sont porteurs du projet de MSP, gérants, co-gérants. Il est organisé sous forme de rencontres régionales et permet d'échanger et de partager des outils entre pairs.
Réservé aux adhérents.

La formation PACTE

La formation PACTE EHESP et ses modules complémentaires vise à renforcer les compétences des coordinateurs d'équipes à travers des apports théoriques, mais aussi des outils pratiques et des échanges d'expériences.
Réservé aux adhérents.

Cycle d'information

L'APMSL accompagne depuis plusieurs années les équipes de soins primaires à l'écriture de leur projet de prévention. Elle propose en complément un cycle d'information thématique annuel.
Réservé aux adhérents.

L'APMSL adhère depuis sa création à la fédération nationale pour le développement de l'exercice coordonné, AVECSanté.

Les cotisations des fédérations régionales permettent à AVECSanté de peser dans les différentes négociations et évolutions juridiques impactant le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles et des équipes coordonnées (Ségur de la Santé, ACI, salariat en SISA, etc.).
Elles servent également à la présence active d'AVECsanté dans des groupes de travail
Elles servent à rédiger et développer de nouveaux projets de prévention au niveau national, et à produire des webinaires.
Elles sont essentielles aux actions de représentation et de défense de nos valeurs partagées autour de la pluriprofessionnalité et de l'exercice en équipe auprès des services de l'Assurance Maladie, de la DGOS, des ministères, mais aussi du monde de la recherche.

apmsl

Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire

1 ter rue des Forgerons - 44220 COUËRON
Tél. : 02 28 21 97 35 - E-mail : contact@apmsl.fr

© APMSL – Tous droits réservés. Reproduction interdite – Janvier 2024